



Communiqué de presse

Vendredi 21 mai 2021

40 ANS DU CODE OMS : LES MATERNITÉS IHAB PROTÈGENT LES PARENTS CONTRE LES PRESSIONS COMMERCIALES

Le Code OMS a pour objectif de protéger les familles et les soignants contre les pressions commerciales que peuvent exercer les fabricants de substitut de lait maternel (SLM). Il a été adopté le 21 mai 1981 - il y a tout juste 40 ans - par l'Assemblée Mondiale de la Santé, organe suprême de décision de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il est appliqué dans les 51 maternités françaises labellisées IHAB.

PAS DE PUBLICITÉ DANS LES MATERNITÉS IHAB !

L'alimentation infantile est un marché sur lequel intervient de grands groupes internationaux qui déploient des moyens très importants pour la publicité, le marketing et la communication, afin de gagner des parts de marché. Pour préserver les parents de toute pression commerciale comme de la diffusion d'informations intéressées et non-objectives, les maternités labellisées IHAB respectent le Code OMS : pas d'affichage à connotation publicitaire, pas de distribution d'échantillons ni d'offres promotionnelles, interdiction d'utiliser du personnel payé par les fabricants pour contacter ou donner des conseils aux mères, pas de cadeaux personnels ou d'échantillons gratuits aux agents de santé...

GARANTIR LA TRANSPARENCE POUR PERMETTRE UN CHOIX ÉCLAIRÉ

Pour donner à chacun les clefs d'un choix éclairé concernant l'alimentation du nouveau-né, les maternités labellisées IHAB offrent à tous les parents et futurs parents une information complète et sincère basée sur les connaissances scientifiques. Le respect du Code OMS est une garantie de transparence qui permet d'éviter toute pression et tout conflit d'intérêt. Qu'elles optent pour l'allaitement maternel ou pour le biberon, toutes les mères sont accompagnées et soutenues dans leurs choix, qu'elles effectuent en fonction de projets et de contraintes qui leur sont propres. Elles doivent pour cela être protégées des influences et pressions commerciales.

Contact presse

William Lambert : 06 03 90 11 19 / william@lambertcommunication.com

Le label IHAB garantit une démarche de soins centrée sur la bienveillance, la bientraitance et le partenariat parents-soignants. Le dossier de presse de présentation est [ici](#)